

**ANNEXE A LA DELIBERATION DE CLASSEMENT DE
LA RNR DU MARAIS DE LARCHANT**

- **Périmètre et cadastre,**
- **Plan de gestion** : page de garde et sommaire
Compte-tenu du volume important du document, il est consultable dans son intégralité en version numérique sur le portail des élus régionaux. La version papier est déposée auprès du secrétariat général de la Région.
- **Liste des sujétions, interdictions** nécessaires à la protection de la réserve et les orientations générales de gestion

Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant
PARCELLAIRE

Cadastre	Parcelles comprises dans le périmètre de la RNR du Marais de Larchant
Section D – feuille 2	- parcelles n°296, 297, 955
Section D – feuille 3	-parcelles n°403, 425, 426, 448, 1020, 1021, 387, 348, 350, 1028, 344, 345, 343, 385, 369, 368
Section E – feuille 3	- parcelles n°913, 738, 749, 759, 742, 743, 744, 748, 750, 751, 752, 753

Soit une superficie totale de 123 hectares 6 ares.